

Avertissement :

À partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (Rica) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 1242/2008 de la Commission, qui s'applique aussi au recensement de l'agriculture 2010.

Les données du Rica peuvent dépendre des différences de taux d'inflation entre au sein de l'Union. Afin d'assurer une cohérence entre les données des actifs immobilisés acquis à des époques différentes, une réévaluation de ce type d'actif était appliquée dans les États membres, y compris en France. Cette procédure est abandonnée au niveau communautaire. Les résultats du Rica français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. La conséquence de cette réforme se traduit en 2010 par une diminution de 17 000 euros en moyenne de l'actif immobilisé. Le total de l'actif, la situation nette et le total du passif sont diminués d'autant. Cette réforme implique aussi la diminution de la valeur des dotations aux amortissements, les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent, le résultat de l'exercice et le résultat courant avant impôts (RCAI), sont donc augmentés d'autant, 3 500 euros en moyenne sur les années 2007 à 2009. Cette réforme rend les résultats du Rica plus cohérents avec ceux provenant de la mise en œuvre des règles comptables en France.